



## LES EXAMENS DU BAC ET DU DNB VERSION 2020 : CE QUE NOUS EN PENSONS AU SUNDEP SOLIDAIRES

**Sud** enseignement privé

Le 3 avril dernier, en fin de matinée, c'est avec fébrilité que de nombreux et nombreuses collégien.nes, lycéen.nes, enseignant.es et parents ont attendu les annonces du ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer, concernant les modalités de passage du baccalauréat et du diplôme national du brevet dans leur version promotion 2020. Ainsi, l'ensemble des épreuves du diplôme national du brevet et du baccalauréat général, technologique et professionnel vont être validées à partir des notes du livret scolaire, à l'exception de l'épreuve orale du baccalauréat de français qui est maintenue.

En entrant davantage dans le détail, on lit donc pêle-mêle que :

- les diplômes du BAC et du DNB seront délivrés sur lecture d'un contrôle continu ; seules les notes obtenues en classe durant les deux premiers trimestres de l'année seront prises en compte ;
- la deuxième session des E3C en classe de première est annulée et sera *in fine* remplacée par une note moyenne, correspondant à celle de la première session additionnée à celle de la troisième qui aura lieu dans le courant de l'année de terminale...

### Que penser de ce dispositif ?

Il ouvre grand la porte déjà entrebâillée par J.M. Blanquer et sa réforme des lycées d'un BAC qui se passerait désormais d'épreuves nationales, d'un « BAC-maison » décroché au travers de devoirs en contrôles continus à la manière des E3C, dispositif loin de faire l'unanimité auprès des enseignant.es et des élèves. Difficile d'imaginer que ces nouvelles versions du DNB mais surtout du BAC ne laissent pas sur le chemin un certain nombre d'élèves.

Cette mise en œuvre va aussi générer des inégalités importantes entre les élèves en fonction de leur établissement d'inscription, que des jurys d'harmonisation ne sauraient effacer : comment le pourraient-ils d'ailleurs ?

Changer les règles du jeu en cours de partie, à la manière de ce que propose le ministre de l'Éducation Nationale, était-ce bien nécessaire ? Les notes obtenues par les élèves lors des deux premiers trimestres sont-elles forcément représentatives de celles qu'auraient décrochées les candidat.es au BAC ? Appliquer la « logique Parcoursup » qui prend un instantané de l'élève sans tenir compte de sa possibilité de progression, n'est-ce pas nier le travail de certain.es élèves ? M. Jean Michel Blanquer parlait d'assiduité jusqu'au 4 juillet, quelle en est la finalité s'il n'y a pas une certaine reconnaissance du travail fourni ?

Qu'en est-il des oraux de français ? Les professeurs de français sont-ils immunisés contre le virus ? Quel est l'intérêt de maintenir cet oral dans cette situation exceptionnelle ? Le risque n'est-il pas disproportionné au regard du bénéfice ? Malade, affecté, peut-être même mort, mais content d'avoir un bout de papier attestant qu'il a passé les oraux !

Sachant que de l'aveu même du ministère, au regard des incertitudes sur les évolutions de la situation sanitaire, de la perturbation dans l'apprentissage des élèves et de la

complexité d'organisation de nos examens nationaux, il n'est pas possible que les élèves puissent passer le baccalauréat dans les conditions normales, au SUNDEP Solidaires nous appelons à délivrer le BAC et le DNB à tout.es les candidat.es inscrit.es lors de cette session. À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle !